

# CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 19 septembre 2022 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 83 / 2022

Objet de l'autorisation : Adaptation des aménagements extérieurs devant la maison.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Jean-Paul Bleser  
145a, route de Luxembourg  
L-4973 Dippach

Localisation de la construction : 145a, route de Luxembourg  
L-4973 Dippach  
Num.cad. 982 / 1913  
Sect. A de Dippach  
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,  
Manon BEI - ROLLER

**Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.**